



Mission  
pour l'Interdisciplinarité

## « Osez l'Interdisciplinarité ! »

APPEL A PROJETS 2017

Vous êtes chercheur(e) au CNRS depuis quelques années<sup>1</sup> et souhaitez orienter vos recherches vers l'interdisciplinarité à travers un nouveau projet scientifique résolument novateur et que vous ne pouvez pas amorcer sans un soutien spécifique.

Le CNRS lance à travers la Mission pour l'interdisciplinarité (MI) l'Appel à Projets non thématique « *Osez l'interdisciplinarité !* » pour vous aider dans ce défi.

Pour être recevable au titre de cet appel, votre projet doit correspondre à un changement thématique et inclure de nouvelles collaborations issues de disciplines différentes. Le projet peut être mis en œuvre avec ou sans mobilité géographique. Un projet sans mobilité doit permettre l'émergence d'une dynamique interdisciplinaire visible sur le site.

**L'interdisciplinarité, le risque, et le caractère de rupture** seront les critères clefs de la sélection des projets qui sera effectuée par le comité de pilotage de la MI sous la présidence de la (le) DGDS. Une audition des candidats présélectionnés sera organisée au siège du CNRS (PMA, Paris 16<sup>e</sup>).

Le projet doit présenter en 4 pages les motivations, les défis à lever, le caractère interdisciplinaire, le consortium proposé, les résultats attendus, la méthodologie employée et un budget détaillé. Un Curriculum Vitae d'une page doit être joint.

---

<sup>1</sup> Promu(e) ou recruté(e) en tant que Chargé(e) de Recherches 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013 inclus.

## Modalités financières et de candidature

Les projets peuvent s'étaler sur 30 mois à hauteur de 60 k€ / an maximum (à partir du 1er juillet 2017). La reconduction du budget est soumise à un point d'étape à 15 mois environ.

La demande budgétaire ne peut concerner que des dépenses de fonctionnement et d'équipement. Aucun CDD, salaire doctorant, post-doctorant ne pourra être financé sur les crédits alloués en 2017. Des mois de stages explicitement motivés pourront être accordés sur une base de 3 à 6 (montant mois égal à 556,40 €).

Le dossier complet ne doit pas dépasser **5 pages** et être en format pdf ou word. Il est disponible sur [le site de la MI](#).

Le formulaire complété doit être obligatoirement déposé par le porteur du projet sur l'application [SIGAP](#)

**Date limite de dépôt des projets fixée au 19 avril 2017 à midi**

Pour obtenir des informations :

[Anne Renault](#)

&

[Mission pour l'interdisciplinarité.](#)